



L'Ontario ne parvient pas à lutter contre le changement climatique

Toronto, le 9 juillet 2014 – M. Gord Miller, le commissaire à l'environnement de l'Ontario, dit que la province a besoin de se remettre sur la bonne voie dans la lutte contre le changement climatique.

« Les récentes recherches scientifiques montrent que le rythme du changement climatique s'accélère », dit M. Miller. « Les épisodes de température extrême ont connu une croissance effarante partout dans le monde. Cependant, en Ontario, le gouvernement provincial n'a même pas pu tenir les promesses qu'il a faites il y a sept ans ».

Le commissaire à l'environnement publie aujourd'hui son rapport de 2014 intitulé *À la recherche d'un leadership : le coût de l'inaction en matière de changements climatiques*. Ce rapport se penche sur les progrès du gouvernement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'atteinte des cibles de réduction de son Plan d'action contre le changement climatique.

Le rapport montre que le gouvernement atteindra vraisemblablement sa cible de 2014, soit réduire les émissions de GES de 6 % sous les niveaux de 1990, principalement parce que la province a fermé ses centrales d'énergie alimentées au charbon. « Par contre, elle n'atteindra pas sa cible de 2020 », dit M. Miller, « parce qu'elle n'a pris que très peu de mesures supplémentaires pour mettre en œuvre le Plan d'action contre le changement climatique qu'elle a publié il y a sept ans ».

Le commissaire à l'environnement souligne que les transports, principalement les voitures et les camions, constituent la source d'émissions de GES la plus grande de la province. « Le Plan d'action de 2007 indique que le gouvernement devra recouper 19 mégatonnes (Mt) aux émissions de GES du secteur des transports d'ici 2020. L'objectif, malheureusement, a été réduit de près de 80 %. J'ignore pourquoi, et on n'a pas expliqué les autres mesures que le gouvernement de l'Ontario entend prendre. »

M. Miller dit que la province n'est plus le leader d'avant. « La Colombie-Britannique a créé une taxe sur le carbone, et le Québec a mis en œuvre un système de plafonnement et d'échange sur les crédits du carbone. Pendant ce temps, l'Ontario semble avoir perdu l'ambition qu'elle a déjà eue et qu'elle n'envisagera même pas les directives sur le développement urbain compact, ni l'engagement sérieux d'électrifier le réseau de transports. »

../2



Gord Miller, B.Sc, M.Sc
Commissioner

Gord Miller, B.Sc, M.Sc.
Commissaire

Le commissaire à l'environnement dit que la société doit cesser de s'appuyer sur les combustibles à base de carbone, particulièrement dans le secteur des transports. « Nous devons limiter l'augmentation de la température mondiale à 2 degrés Celsius. Et ce sera possible d'y arriver seulement si nous laissons deux tiers des réserves actuelles de pétrole et de gaz naturel dans le sol. Le monde doit comprendre cette dure réalité. »

Téléchargez le rapport intégral sur les progrès liés aux gaz à effet de serre de 2014 du commissaire à l'environnement intitulé « *À la recherche d'un leadership : le coût de l'inaction en matière de changements climatiques.* » www.eco.on.ca

-30-

Si vous souhaitez profiter du soutien bilingue :

M. Jean-Marc Fillion, 705-476-9665.

Renseignements en anglais :

Hayley Easto

Coordonnatrice, Communications et Relations externes

Commissaire à l'environnement de l'Ontario

416-325-3371 / 416-819-1673

1-800-701-6454

hayley.easto@eco.on.ca

Available in English.

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario agit comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province. Il est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, il veille au respect de la Charte des droits environnementaux de 1993 et il fait rapport sur le sujet. Il favorise d'une part la réussite du gouvernement pour réduire les émissions de GES et d'autre part l'atteinte d'une économie d'énergie accrue en Ontario.